



# PROJET EDUCATIF DE LA PETITE ENFANCE

Article R. 2324-29 du code de la santé publique

Ce document prend effet le 1er janvier 2019

Validé par délibération n° 181233 du Conseil municipal du : 5 décembre 2018

Direction de la petite enfance  
Mairie de Clamart  
55, avenue Jean Jaurès – 92140 Clamart  
☎ 01 46 62 35 35

Le projet éducatif établit les lignes de conduite et les principes à respecter dans nos structures petite enfance. Dans la réalisation du projet pédagogique, chaque équipe de multi accueil est libre dans l'exécution afin de mettre en application ces grands principes.

Les projets éducatif et pédagogique transmis aux familles permettent de mieux appréhender le quotidien de l'enfant en structure d'accueil et de les rassurer quant à la qualité du service et du professionnalisme des équipes.

Les structures petite enfance de la ville de Clamart ont pour but d'accueillir l'enfant et sa famille dans un environnement adapté, soutenant, sécurisant et ludique afin de favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant et de soutenir les familles dans leur parentalité.

Nos valeurs éducatives se basent sur le respect réciproque de l'enfant, de sa famille et de l'équipe professionnelle. Les équipes veillent à respecter l'individualité de l'enfant et de sa famille, à être disponible et à l'écoute, à offrir un accueil bienveillant et chaleureux et ainsi établir une relation de confiance entre l'enfant, sa famille et les professionnels. Elles veillent au bien être de l'enfant au sein de la structure d'accueil et l'accompagnent en fonction de son rythme vers l'autonomie et à la socialisation. Les équipes pluri professionnelles favorisent la sécurité affective et l'épanouissement du jeune enfant.

## 1 - Agir avec bienveillance

La bienveillance est un concept reposant sur le respect de l'enfant et de ses besoins, où l'individualité de chacun est acceptée. Le but étant de donner de la considération à l'enfant afin qu'il puisse grandir dans un environnement serein où il pourra se développer en toute confiance.

Dans les structures petite enfance de Clamart, la bienveillance s'exprime dans les gestes, les mots, les attitudes, l'environnement et s'ajuste en fonction des capacités de chaque enfant. L'empathie et la posture d'ajustement sont des pratiques utilisées au quotidien par les professionnels.

### **1.1 - La valorisation des acquisitions**

Les professionnels accompagnent l'enfant, ils le soutiennent et l'encouragent discrètement dans ses acquisitions en tenant compte de ses capacités, de son rythme et de son individualité dans la collectivité. Les professionnels adaptent une posture bienveillante, elles abordent l'enfant avec une attitude positive, un regard encourageant, montrant une disponibilité et une attention constante. C'est en effet, en se sentant porté physiquement et psychiquement que l'enfant se sentira en sécurité et pourra profiter pleinement de l'environnement qui lui est proposé.

### **1.2 - Le libre choix d'activité**

L'enfant est invité à participer aux activités en groupe ou individuellement tout au long de la journée, ces activités sont des propositions, l'enfant est libre de préférer jouer dans les espaces aménagés à sa disposition.

### **1.3 - Le respect de la fonction parentale**

Les professionnels favorisent la communication et permettent la participation des familles à la vie de la structure. Ils ont un rôle d'écoute, de soutien et de conseil à la fonction parentale, dans le respect des valeurs éducatives des familles et sans jugement. La fonction parentale est valorisée et reconnue.

### **1.4 - Développer les capacités et l'autonomie**

Un espace d'accueil adapté et un positionnement professionnel bienveillant sont les conditions pour que l'enfant puisse se sentir en confiance et acquière plus d'autonomie. « *Aide-moi à faire seul* » disait Maria Montessori.

L'enfant possède des compétences qu'il développe en les utilisant : l'ouïe, la vue, le toucher, le goût et l'odorat. Les professionnels des structures d'accueil de Clamart mettent à disposition des enfants du matériel adapté, et proposent des activités qui leur permettront de les développer.

L'enfant évolue dans un environnement qui l'incite à la découverte où l'aménagement de l'espace est approprié. En tenant compte du développement de l'enfant tout au long de l'année, l'équipe aménage les espaces de vie qui facilitent l'accès visuel, elle met à disposition les jeux, jouets ainsi que les objets personnels des enfants. Les professionnels favorisent les espaces ludiques et aménagent des espaces dédiés en libre accès. Ils organisent et proposent des activités dont l'objectif est de développer la créativité et l'éveil des sens de l'enfant grâce aux expériences artistiques et culturelles en privilégiant le contact réel avec la nature qui est essentiel à son développement.

La verbalisation accompagne les expériences de l'enfant, les encouragements et les reconnaissances lui donne envie de tester, de découvrir, d'explorer. C'est grâce à une attitude positive, que nous amenons l'enfant à être plus autonome. La valorisation de ses expériences permettra à l'enfant une bonne estime de lui-même et l'encouragera à en faire de nouvelles.

### **1.5 - L'accompagnement à la parentalité**

La coéducation c'est soutenir et respecter la parentalité. Cela passe par le fait de favoriser la communication parents/professionnelles et permettre la participation des familles à la vie de la structure d'accueil.

Pour être en confiance dans la structure d'accueil, l'enfant a besoin de sentir qu'il existe un lien entre le multi accueil et sa famille, que celle-ci est en complète confiance et qu'elle a toute sa place au sein de la collectivité.

La continuité entre le multi accueil et la maison est essentielle au bien-être de l'enfant. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière à établir des relations fluides entre les parents et l'équipe de professionnels.

Sur fond de confiance et de respect mutuel, l'équipe de professionnels s'efforce d'intégrer les habitudes de chaque famille, de chaque enfant dans les limites de la collectivité. Il s'agit de poser les bases du bien vivre ensemble.

### **1.6 - Ouverture sur le monde et mixité sociale**

Les structures petite enfance de la ville de Clamart ont la volonté de rester ouvertes sur l'extérieur et d'accueillir tous les enfants, quel que soit le mode de vie de leur famille, quelles que soient leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap.

Les types d'accueil régulier et occasionnel à temps partiel et en demi-journée proposés dans les 8 établissements d'accueil du jeune enfant de Clamart permettent une souplesse et une adaptabilité au plus proche des besoins des familles. Le partenariat avec les institutions de protection et de prévention de l'enfance favorisent l'accueil d'enfants dont les familles peuvent être en difficulté sociale.

Nous soutenons l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu d'accueil collectif. Une psychomotricienne « référente handicap » nous guide dans l'accompagnement des enfants, l'aménagement de l'espace, le lien avec les partenaires, le soutien des familles et la formation de l'équipe.